

REGLEMENT DU JEU
« JEU D'EUROPE 1 »
Saison radiophonique 2025/2026
ADDITIF N°20

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « les enfants d'Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 5 janvier 2026 au 9 janvier 2026.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

Inscription : au 7 39 21 (2 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).

Code : **BATEAU**

Chaque jour de la Période de jeu :

- 1^{ère} Session de jeu entre 5h00 et 7h00
- 2^{ème} Session de jeu entre 7h00 et 9h00

Le nombre maximum de participation autorisée pour la Session de Jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation à laquelle peut s'ajouter 1 (une) participation « bonus » visant à multiplier leur participation.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

- ⇒ Chaque jour de la Période de jeu, du lundi au jeudi, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des inscrits depuis le début de la Période de jeu au moment du tirage au sort (18h00) et remportera 1 (un) abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** » (4 (quatre) gagnants au total).
- ⇒ A la fin de la Période de jeu, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu ayant répondu correctement à la question (1 gagnant pour la Période de jeu) et remporte la dotation « **THE BOAT** » et 1 abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** ».

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- ⇒ **1 lot « 1 location de bateau « le Boat » pendant 1 (une) semaine sur les canaux et les rivières de France pour 4 (quatre) personnes + 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois » d'une valeur unitaire de 1949 (mille neuf cent quarante-neuf) euros**
- ⇒ **La location comprend :**

La location d'un bateau « the Boat » sans permis modèle « Standard » pour 2 à 4 personnes pendant 7 (sept) nuits et 6 (six) jours, en France (hors le Canal du Midi et le Lot). Le bateau est mis à disposition entre 16h et 17h30 le jour du départ et doit être restitué à 9h00 le dernier jour.
Les draps et les serviettes de bain pour chaque passager,
L'initiation à la navigation le jour du départ, l'assistance technique et les documents de croisière à bord du bateau,

La location est valable uniquement entre le 1^{er} avril 2026 et le 30 octobre 2026 selon disponibilités.

Sont exclus les départs aux dates suivantes :

- Du 28 mars au 11 avril 2026 ;
- Du 02 au 09 mai 2026 ;
- Du 16 au 30 mai 2026
- Du 11 juillet 2026 jusqu'au 23 aout 2026.

La réservation doit être effectuée par le gagnant 8 (huit) semaines avant la date de départ souhaitée. La réservation est définitive et ne peut être modifiée.

Tous les autres frais occasionnés lors de la location, notamment les repas, les heures moteur bateau (carburant), le rachat partiel de caution obligatoire et non remboursable, le dépôt de caution remboursable, le supplément aller-simple et le transfert de véhicule (option), les options de nettoyage du bateau, les assurances notamment personnelles et les transports aller-retour entre le lieu de résidence du gagnant et la base de départ et retour du bateau ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice et seront à la charge du gagnant.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion de la location.

⇒ **4 lots « 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois » d'une valeur unitaire de 49 (quarante-neuf) euros.**